

21 septembre 2020

## Région Centre-Val de Loire - Bilan de la saison baignade 2020 et de la gestion des problématiques liées aux cyanobactéries

Dans son dossier de presse\*, publié le 3 juillet 2020, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire a présenté le bilan de la qualité des eaux de baignade en 2019 ainsi que la liste des baignades déclarées en 2020.

Conformément à l'instruction de la Direction générale de la santé (DGS) du 2 juillet 2020, ce rapport de fin de saison de baignade a pour objet de présenter une synthèse :

- du contrôle sanitaire de la qualité des eaux de baignade mis en œuvre cette année ;
- de la gestion des fermetures préventives de baignade pour cause de dégradation de la qualité de l'eau ;
- de la gestion des problématiques liées aux cyanobactéries.

Ce bilan sera notamment présenté en inter-MISEN et il sera adressé à la DIRECCTE Centre-Val de Loire dans le cadre de la contribution de l'ARS au bilan de l'opération interministérielle vacances (OIV).

\* : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-des-eaux-de-baignade-en-region-centre-val-de-loire-1>

## 1) Synthèse du contrôle sanitaire des eaux de baignade 2020

### 1-1) Les résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade

Pour rappel, le contrôle sanitaire des eaux est mis en œuvre par l'ARS au niveau des sites de baignade recensés par les maires (cf. L.1332-2 du code de la santé publique). Il fait intervenir un laboratoire agréé par le ministère en charge de la santé.

Les prélèvements et les programmes d'analyse ont notamment pour objet :

- de contrôler la qualité bactériologique de l'eau de baignade. A ce titre, les germes témoins de contamination fécale, *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux, sont recherchés conformément aux dispositions du code de la santé publique. Les résultats d'analyse des quatre dernières années servent au classement de la qualité des eaux de baignade (excellente qualité, bonne qualité, qualité suffisante, qualité insuffisante).

Chaque résultat d'analyse est interprété au regard des exigences de qualité figurant dans le tableau ci-dessous.

Qualification d'un résultat d'analyse pour les eaux douces :

	<i>Escherichia coli</i> (n/100mL)	Entérocoques intestinaux (n/100mL)
Bon	≤100	≤100
Moyen	> 100 et ≤ 1800	> 100 et ≤ 660
Mauvais	> 1800	> 660

Les résultats mauvais entraînent notamment une interdiction temporaire de baignade dans l'attente d'un résultat de recontrôle attestant du retour à la normale.

- de gérer les risques liés à la présence de cyanobactéries dans les eaux de baignade qui sont, selon leurs espèces, susceptibles de produire certaines toxines. Ces toxines peuvent engendrer des troubles dermatiques, gastriques, neurologiques plus ou moins importants chez les baigneurs. Les sites à risque font notamment l'objet d'un suivi par l'ARS, conforme aux instructions de la DGS.

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque baignade ouverte au public en 2020, les principaux résultats du contrôle sanitaire des eaux. On se référera à l'annexe pour disposer d'informations détaillées sur les motifs et les périodes de fermeture.

Résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade – Saison 2020			
Département	Commune et nom de la baignade	Qualité bactériologique de l'eau ( sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation ponctuelle de la qualité des eaux et sites avec fermeture ponctuelle)	Problématique liée aux cyanobactéries ( sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation de la qualité des eaux et sites avec fermeture)
CHER	ARGENT-SUR-SAULDRE Etang du puits		
	BESSAIS-LE-FROMENTAL Etang de Goule		
	BOURGÈS Lac d'Auron		
	GUERCHE-SUR-L'AUBOIS Etang de Robinson		
	HENRICHEMONT Etang du petit bois		
	SIDIAILLES Plan d'eau de la pointe du Carroir		

Résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade – Saison 2020			
Département	Commune et nom de la baignade	Qualité bactériologique de l'eau ( sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation ponctuelle de la qualité des eaux et sites avec fermeture ponctuelle)	Problématique liée aux cyanobactéries ( sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation de la qualité des eaux et sites avec fermeture)
INDRE	BARAIZE Montcocu		
	CEAULMONT Moulin de Chenet		
	CHAILLAC Roche Gaudon		
	CHATEAUROUX Belle Isle		
	CUZION Bonnu		
	EGUZON CHANTOME Chambon		
	LE MENOUX Bourgoin		
	LE PECHEREAU Le Vivier		
	LUCAY LE MALE Foulquetière		
	LURAIIS La Creuse		
	MEZIERES-EN-BRENNE Bellebouche		
	POULIGNY NOTRE DAME – Plan d'eau Ligny		
	SAINT-GENOU –Plan d'eau		
	SAINT-PLANTAIRE Fougères B		
VILLENTOIS La Planche Baron			
INDRE-ET-LOIRE	BARROU Bout du pont		
	BLERE Baignade de Bléré		
	BOURGUEIL Parc Capitaine		
	CHÂTEAU- LA- VALLIERE Val joyeux		
	CHEMILLE-SUR-INDROIS Plan d'eau		
	HOMMES Les pièces de la plaine bassin n°4		
	L'ILE BOUCHARD Baignade camping		
	STE CATHERINE DE FIERBOIS Parc de Fierbois (réservé camping)		
LOIR-ET-CHER	PIERREFITTE-SUR-SAULDRE Camping parc des Alicourts		
	FAVEROLLES SUR CHER Parc plage Montrichard		
	MOREE Etang de la varenne		
	NOUAN LE FUZELIER Camping grande sologne		
	SAINT AIGNAN Parc plage Ile		
	VILLIERS-SUR-LOIR Etang intercommunal-zone bain		
LOIRET	CERDON Etang du puits		
	CHALETTE-SUR-LOING Etang communal		
	COMBREUX Etang de la vallée		
	DORDIVES Etang communal		
	SAINT-JEAN-LE-BLANC Ile charlemagne n°1 zone sud		
	SAINT-JEAN-LE-BLANC Ile charlemagne n°2 zone est		
	VIEILLES MAISONS SUR JOUDRY Etang des bois		

Ces résultats confirment, en 2020, la bonne qualité microbiologique des eaux de baignade en région Centre-Val de Loire. A contrario, cette année a été caractérisée par un nombre très important (11) de fermetures préventives pour cause de présence excessive (bloom algal ou concentration supérieure à 100 000 cellules / ml) de cyanobactéries, auquel s'est ajouté deux fermetures préventives à l'initiative des gestionnaires de la baignade.

## 1-2) Les baignades restées préventivement fermées en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19

Plusieurs baignades sont restées préventivement fermées cette saison, sur décision de leur gestionnaire, en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19, afin notamment de limiter l'afflux de public.

Département	Commune et nom de la baignade	Motif de fermeture pour l'année 2020
Indre-et-Loire	JOUE-LES-TOURS Les Bretonnières	Fermeture préventive en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19.
Indre-et-Loire	MONNAIE Plan d'eau de l'Arche	Fermeture préventive en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19.
Loir-et-Cher	SELLES-SUR-CHER La Plage	Fermeture préventive en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19 (et de la présence de cyanobactéries en 2019)

*NB : la baignade de Nouan – Domaine de Chalès (41) est restée fermée pour plusieurs raisons (qualité insuffisante en 2019, absence de profil de baignade, contexte lié à la COVID-19).*

## 1-3) Revue des traitements ou des aménagements « préventifs » des eaux de baignade

Pour lutter contre les cyanobactéries, il est noté la mise en place des dispositifs suivants sur certaines baignades de la région :

- traitement par colorisation au niveau du plan d'eau de Ligny à Poulligny-Notre-Dame (36) depuis 2017 ;
- implantation de radeaux végétalisés au niveau de la baignade de Châteauroux (36) ;
- mise en place de deux dispositifs à ultrasons au niveau de la baignade de l'île Charlemagne (45).

## 2) Les actions de prévention et de gestion des signalements en lien avec des cyanobactéries (benthiques)

### 2-1) Actions de coordination régionale

Pour mémoire, la présence de cyanobactéries benthiques dans des cours d'eau de la région avait été associée, les années précédentes, à des cas d'intoxication canine, voire de mortalité, après baignade de chiens. La réunion interservices (DRAAF, ARS, DDPP, AE, DREAL, INRA, MNHN...) organisée le 24 mai 2019 a notamment permis de mettre à jour les documents régionaux de prévention des risques liés aux cyanobactéries benthiques (plaquette, dépliant) élaborés en 2018.

Au niveau régional, l'ARS Centre-Val de Loire a notamment assuré la mise en ligne des documents de prévention (modèle régional) sur son site internet (lien : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/eaux-de-baignade-1> ).

En 2020, en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19, il n'a pas organisé de réunion interservices sur ce sujet mais les documents élaborés en 2019 ont pu être utilement utilisés par les services départementaux de l'Etat pour mener des actions de prévention.

## 2-2) Les cas d'intoxication canine signalés à l'ARS Centre-Val de Loire en 2020 pouvant être en lien avec une intoxication aux cyanobactéries

L'ARS Centre-Val de Loire a été informée en 2020 de plusieurs cas d'intoxications canines :

- le 30/05/2020 en lien avec la qualité de l'eau de la Loire à La Riche (Indre-et-Loire) ;
- le 29/07/2020 en lien avec la qualité de l'eau de l'Indre à Montbazon (Indre-et-Loire) ;
- le 02/08/2020 en lien avec la qualité de l'eau de la Vienne à Thizay (Indre-et-Loire).

Suite à ces signalements, des actions de sensibilisation ont été menées par la préfecture d'Indre-et-Loire (diffusion de communiqués le 03/07/2020 et le 07/08/2020). Les lieux de contamination étant éloignés de tout site de baignade déclaré, l'ARS Centre-Val de Loire n'a pas demandé la fermeture préventive de baignades suite à ces signalements.

### 3) CONCLUSION

En région Centre-Val de Loire, le suivi de la qualité des eaux de baignade déclarées en milieu naturel a été caractérisé en 2020 par les éléments suivants :

- un seul site de baignade a été temporairement fermé pour cause de présence excessive d'*E. coli* (germe témoin de contamination fécale) sur les 42 sites de baignade ouverts au public et suivis dans la région. Ces résultats confirment la bonne qualité microbiologique des eaux de baignade en région Centre-Val de Loire ;
- le nombre de fermetures (temporaires) de baignades pour cause de dépassement du seuil de 100 000 cellules / ml de cyanobactéries ou de bloom algal a été très important et a concerné 11 baignades dans les départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret. Les baignades du Loir-et-Cher n'ont pas été impactées par ce phénomène qui avait concerné seulement 4 sites en 2019. De plus, deux baignades ont été fermées préventivement par leurs gestionnaires pour cause de présence de cyanobactéries sans dépassement du seuil de gestion de 100 000 cellules / ml défini par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Par ailleurs, en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19 et afin notamment de limiter l'afflux de public, trois sites de baignade sont restés préventivement fermés cette saison, sur décision de leurs gestionnaires.

Concernant les risques liés à la présence de cyanobactéries benthiques dans des cours d'eau de la région, trois cas d'intoxications canines dans l'Indre-et-Loire ont été signalés à l'ARS Centre - Val de Loire en 2020. Les sites de baignade, éloignés des lieux de contamination, n'ont pas été impactés.

## ANNEXE

### Détail des fermetures (préventives) de baignade en 2020 pour cause de dégradation de la qualité des eaux

Département	Commune et nom de la baignade	Type de baignade	Date et motif de fermeture	Autres observations
Cher	LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS Étang de Robinson	Étang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) à compter du 28/7/2020 (date du prélèvement) jusqu'à la fin de la saison	
Cher	HENRICHEMONT Étang du Petit Bois	Étang	La baignade n'a pas été ouverte de la saison. Le prélèvement d'avant saison présentait une concentration de 30 000 cellules/ml et la mairie a décidé de ne pas ouvrir la baignade	
Cher	BESSAIS-LE-FROMENTAL Étang de Goule	Étang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) à compter du 17/8/2020 (date du prélèvement) jusqu'à la fin de la saison et interdiction des activités nautiques et de la consommation de produits de la pêche à partir du 28/8 (teneurs en microcystines > 13 µg/L).	
Indre	EGUZON-CHANTOME Chambon A	Lac	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 29/7 au 5/8.	
Indre	SAINT-PLANTAIRE Fougères B	Lac	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 29/7 au 5/8.	
Indre	CUZION Bonnu	Lac	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 29/7 au 5/8.	
Indre	LUCAY-LE-MALE Foulquetière	Étang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 05/08 au 12/08 (prélèvement du 3/8)	
Indre-et-Loire	HOMMES Les pièces de la plaine bassin n°4	Carrière	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 17/7 au 6/8 puis du 13/8 au 31/8	
Indre-et-Loire	CHEMILLE-SUR-INDROIS Plan d'eau	Barrage	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 10/7 au 23/7 puis du 7/8 au 28/8.	

<b>Département</b>	<b>Commune et nom de la baignade</b>	<b>Type de baignade</b>	<b>Date et motif de fermeture</b>	<b>Autres observations</b>
Indre-et-Loire	CHÂTEAU-LA-VALLIERE Val joyeux	Etang	Fermeture préventive de la baignade par la mairie du 7/8 au 31/8, malgré le fait que les concentrations en cyanobactéries soient restées <100 000 cellules/ml durant cette saison (maximum observé de 28 000 cellules / ml).	
Loir-et-Cher	FAVEROLLES-SUR-CHER Plage de Montrichard	Rivière	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en E coli du 4/8 au 6/8	Non-conformité très ponctuelle (la cause pourrait être liée à une mortalité piscicole observée dans la rivière le Cher)
Loiret	SAINT-JEAN-LE-BLANC Ile Charlemagne n°2 zone Sud	Etang	Interdiction de la baignade (et de la consommation de produits de la pêche) pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 6/8 au 6/9.	
Loiret	SAINT-JEAN-LE-BLANC Ile Charlemagne n°1 zone Est	Etang	Interdiction de la baignade (et de la consommation de produits de la pêche) pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 29/7 au 31/8.	
Loiret	COMBREUX Etang de la vallée	Etang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (bloom algal) du 11/8 au 14/8.	